



**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi sixième jour du mois de mai 2013 (2013-05-06), à dix-neuf heures trente minutes (19h30), à la salle du conseil située au 396, rue Mgr L'Heureux, Wotton, à laquelle sont présents :

Présence : Ghislain Drouin, Maire,
Fernand Bourget, conseiller,
Marc-André Gagnon, conseiller,
Paul Latulippe, conseiller,
Yves Gauthier, conseiller.
Absence : Claude Vaillancourt, conseiller.

Siège numéro quatre : vacant.

Ouverture de la séance

Le Maire, Ghislain Drouin, constate le quorum à 19h30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. En l'absence de Mme Carole Vaillancourt, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Mme Caroline Larose, secrétaire, agira à titre de secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
 - 1.1.1. Adoption de l'ordre du jour
 - 1.1.2. Adoption du procès-verbal du 2 avril 2013
 - 1.1.3. Rapport du Dir. incendies : Rapports 2013-08, 09 et 10
 - 1.1.4. Permis émis en avril 2013
 - 1.1.5. Dépôt des travaux effectués en avril 2013
 - 1.1.6. MAMROT : Reddition de compte demandée et réponse de la Municipalité
 - 1.1.7. Nouvelles adresses courriel de la Municipalité : suivi du transfert auprès de la MRC
 - 1.1.8. MDDEP : Processus de traitement du projet « Programme Climat Municipalité »
 - 1.1.9. Dépôt des états comparatifs pour les 3ers mois de l'année et de mars à décembre 2012
 - 1.1.10. Programme d'Infrastructure-Fédéral : Dépôt de 2 demandes : tennis et piscine
 - 1.1.11. Agence de Santé S.S. : Surveillance de la qualité de l'eau des puits individuels
2. **Prises de décision**
 - 2.1.1. Adoption des comptes du mois d'avril 2013
 - 2.1.2. Affichage/remplacement congé-maladie/poste de Chef d'équipe
 - 2.1.3. Dépôt du résultat des soumissions pour la fourniture, le transport et l'épandage du calcium
 - 2.1.4. Demande de soumissions/invitation pour honoraires professionnels : Travaux rectes et l'exploitation des ouvrages d'eaux usées : cics EXP-CIMA ET SM
 - 2.1.5. Avis de motion Règlement d'emprunt no 141-13 pour la construction d'un garage municipal
 - 2.1.6. Résolution pour autoriser l'installation d'une pompe à colonne à l'intérieur de la réserve 2 à la station d'aqueduc à la cie Les pompes René Fontaine
 - 2.1.7. Demande d'installation d'une lumière de rue à l'intersection des rues Ross et Raymond
 - 2.1.8. Résolution pour déterminer les travaux à prioriser en 2013/chemins municipaux
 - 2.1.9. Demande d'autorisation à la CPTAQ/ M. Marco Blanchet
 - 2.1.10. Dépôt des activités de la Fête des voisins et du budget
 - 2.1.11. Demande de location d'espaces-loisirs/été 2013 du Comité des loisirs de Wotton
 - 2.1.12. Festival Country Wotton : Demande/Permission de stationner les véhicules sur Mgr O'Bready
 - 2.1.13. Festival Country Wotton : Autorisation pour l'implantation d'un poteau/alimentation électrique
 - 2.1.14. Résidence Wotton : Demande d'aide pour eau potable
3. **Rapport des divers comités**
4. **Période de questions pour les personnes présentes**
5. **Informations générales et correspondance diverse**
 - 5.1.1. CPTAQ/Avis de modification dossier de M. Yves Gauthier
 - 5.1.2. Réponse de la Mun. De Tingwick à RIPTL
 - 5.1.3. MMQ- Rapport annuel 2012
 - 5.1.4. EEQ- Versement pour compensation de collecte sélective 2010-2011 et 2012
 - 5.1.5. Invitation de la Municipalité de Saint-Camille : Fête familiale du 24 juin 2013
 - 5.1.6. Fondation du CSSS des Sources : certificat hommage
 - 5.1.7. Invitation du Tournoi de golf 2013 du Maire d'Asbestos
 - 5.1.8. FQM : Bulletins/Contact du 22 avril 2013
 - 5.1.9. Info-FQM et Dernière heure- Information diverse
 - 5.1.10. Table des MRC de l'Esrie - Sanctions adm. et renhaussement sanctions en matière environ.
6. **Autres sujets :**
7. **Levée de la séance.**

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX



ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1305-083 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Paul Latulippe, **APPUYÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière en laissant le point « Autres sujets » ouvert.

A D O P T É E

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 AVRIL 2013

1305-084 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Paul Latulippe, **APPUYÉ** par le conseiller Yves Gauthier, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE le procès-verbal de la séance du 2 avril 2013 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière ;

QUE dispense de lecture soit accordée, une copie du procès-verbal a été remise aux membres du Conseil avant la présente réunion afin qu'ils en prennent connaissance.

A D O P T É E

DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DES INCENDIES

Rapport 2013-08

- Le 25 avril 2013 : Intervention due aux vents violents, arbre cassé tombé sur des fils électriques près du 32, Côte, Domaine Condor. Durée de l'intervention : 0h45.

Rapport 2013-09

- Le 25 avril 2013 : Incendie à l'intérieur d'un bâtiment situé au 45, 16^e Rang, Wotton. Durée de l'intervention : 4h30.

Rapport 2013-10

- Le 30 avril 2013 : Feu de cheminée au 193, 6^e Rang, Wotton. Durée de l'intervention : 0h50.

RÉSUMÉ DES PERMIS ÉMIS EN AVRIL 2013

En avril, 8 permis ont été émis pour, construction, démolition et/ou des travaux de rénovation pour une valeur de 81 700\$.

DÉPÔT DU RAPPORT DE VOIRIE ET DE GESTION POUR LE MOIS D'AVRIL 2013

À titre d'information, un résumé des travaux effectués en février a été remis aux membres du Conseil par la Directrice générale, avant la présente réunion.

MAMROT : REDDITION DE COMPTE DEMANDÉE

La Municipalité a reçu du MAMROT, l'approbation de la reddition de comptes pour la période du 13 mai 2009 au 31 décembre 2012, dans le cadre du Programme de transfert de la taxe sur l'essence. (TECQ).

NOUVELLES ADRESSES COURRIEL DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité change ses adresses courriel et demande à la MRC de faire le suivi de l'ancienne adresse (municipalite.wotton@cgocable.ca) pour une période de 6 mois.

MDDEFP : PROCESSUS DU TRAITEMENT DU PROJET « PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉ »

Le MDDEFP informe la Municipalité des modalités à respecter afin de compléter le traitement du projet inscrit au Programme Climat Municipalités.

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS POUR LES 3 PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE ET DE MARS À DÉCEMBRE 2012

Les états comparatifs pour les trois (3) premiers mois de l'année 2013 et de mars à décembre 2012, préparés par la Directrice générale et Secr.-trésorière sont déposés séance tenante.

Une copie a été remise à chacun des membres du Conseil.

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE FÉDÉRAL (FAIC)

La Directrice générale et secr.-trésorière informe le Conseil qu'elle a fait des demandes de subvention dans le cadre du programme « Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC) » pour la réfection du contour de la piscine et du terrain de tennis et qu'une confirmation de réception de DEC-CED, lui a été transmise.

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE :
SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

L'Agence de la Santé et des services sociaux a fait parvenir à la municipalité son projet de sensibilisation à la surveillance de la qualité de l'eau des puits individuels.

Dans un premier temps, la Municipalité informera les citoyens visés par les puits privés, par le biais du Bulletin l'Écho et sur le site de la Municipalité, des actions à prendre pour qu'ils puissent mieux surveiller la qualité de leur eau.

ADOPTION DES COMPTES D'AVRIL 2013

1305-085 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Fernand Bourget,
APPUYÉ par le conseiller Marc-André Gagnon, et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Directrice générale et Secrétaire-trésorière soit et est autorisée à payer les comptes du mois d'avril 2013, selon la liste remise aux membres du Conseil datée du 2 mai 2013, pour un montant total de 233 870.12\$.

ADOPTÉE

Disponibilité au **30 avril 2013**, compte EOP #393 456 712,49\$.

AFFICHAGE / REMPLACEMENT CONGÉ-MALADIE / POSTE DE CHEF D'ÉQUIPE

CONSIDÉRANT QUE l'affichage à l'interne pour le remplacement temporaire au poste de chef d'équipe a pris fin le 4 avril 2013 ;

CONSIDÉRANT QUE selon les candidatures reçues, aucune ne répondait aux critères d'embauche (mécanicien) ;

CONSIDÉRANT QUE la personne ayant postulé au poste temporaire et possédant le plus d'ancienneté est l'employé Michel Raïche ;

CONSIDÉRANT QU'IL s'agit que d'un remplacement temporaire et que dans le passé, le poste de remplacement a déjà été occupé par un journalier-opérateur ;

CONSIDÉRANT LA recommandation faite par la Directrice générale à l'effet que le remplacement temporaire au poste de chef d'équipe, soit comblé par l'employé Michel Raïche ;

En conséquence,

1305-086 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Paul Latulippe,
APPUYÉ par le conseiller Fernand Bourget, et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'employé Michel Raïche soit désigné comme remplaçant de l'employé Alain Lessard, au poste de Chef d'équipe jusqu'au retour de celui-ci ;

QUE le salaire versé soit celui prévu à l'intérieur de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE



DÉPÔT DES SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE, LE TRANSPORT ET L'ÉPANDAGE DU CALCIUM LIQUIDE SUR LES CHEMINS MUNICIPALS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton a procédé à des demandes de soumissions par invitation pour la fourniture, le transport et l'épandage de calcium liquide sur ses chemins municipaux ;

CONSIDÉRANT QU'À la date prévue pour la réception des soumissions, la Municipalité a reçu les soumissions suivantes :

- ✓ Calclo : 0,229\$/litre avant taxes ;
- ✓ Somavrac : 0.2129\$/litre avant taxes ;

En conséquence,

1305-087 **IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Paul Latulippe, **APPUYÉ** par le conseiller Fernand Bourget, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE le contrat de fourniture, de transport et d'épandage du calcium liquide soit confié à la compagnie Somavrac, plus bas soumissionnaire conforme, au taux de 0,2129\$/litre, avant taxes. La quantité approximative de calcium liquide est évaluée à 140 000 litres pour un montant total de 29 806\$, taxes non incluses.

A D O P T É E

DEMANDE DE SOUMISSIONS : HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR TRAVAUX RELIÉS À L'EXPLOITATION DES OUVRAGES D'EAUX USÉES

1305-088 **IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Yves Gauthier, **APPUYÉ** par le conseiller Paul Latulippe, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE la Directrice générale et Secrétaire-trésorière soit et est autorisée à demander des soumissions sur invitation, pour les honoraires professionnels concernant les travaux reliés à l'exploitation des ouvrages d'eaux usées, à trois(3) soumissionnaires.

A D O P T É E

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO-141-13 POUR LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL

1305-089 **AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller Paul Latulippe pour qu'à une prochaine séance ou à une séance subséquente, un «Règlement d'emprunt soit présenté pour la construction d'un garage municipal ».

A D O P T É E

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'INSTALLATION D'UNE POMPE À COLONNE À L'INTÉRIEUR DE LA RÉSERVE NO 2 À LA STATION D'AQUEDUC

1305-090 **IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Fernand Bourget, **APPUYÉ** par le conseiller Paul Latulippe, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE la Municipalité de Wotton autorise la compagnie « Les pompes René Fontaine» pour l'achat et l'installation d'une pompe à colonne à l'intérieur de la réserve numéro 2, à la station de pompage aqueduc, selon l'estimation reçue et datée du 2 mai 2013. Ces travaux sont des travaux à réaliser dans le cadre de la TECQ.

A D O P T É E

DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE LUMIÈRE DE RUE À L'INTERSECTION DES RUES ROSS ET RAYMOND

La Municipalité a reçu une demande de citoyens du Domaine Condor pour l'installation d'une lumière de rue à l'intersection des rues Ross et Raymond ;

En conséquence,
1305-091 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Yves Gauthier,
APPUYÉ par le conseiller Paul Latulippe, et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QU'EN réponse à la demande des citoyens du Domaine Condor, la
Municipalité de Wotton accepte de faire installer une lumière de rue à
l'intersection des rues Raymond et Ross.

L'achat et l'installation de la lumière seront confiés à Jean-Marc
Laroche, entrepreneur électricien.

A D O P T É E

RÉSOLUTION POUR DÉTERMINER LES TRAVAUX À PRIORISER
EN 2013, PROGRAMME D'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER
MUNICIPAL(PERRM)

1305-092 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marc-André Gagnon,
APPUYÉ par le conseiller Fernand Bourget, et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE, dans le cadre du Programme d'entretien du réseau routier
municipal, les travaux suivants soient et sont priorisés, savoir :

- Route no 10 (rue Gosselin à l'intersection du 6^e Rang) réfection majeure de la chaussée à partir de l'intersection de la rue du Parc industriel jusqu'au 6^e rang;
- Rechargement d'une partie du 2^e rang jusqu'au 106 vers Asbestos,
- Travaux sur une partie du 2^e rang vers Saint-Camille ;
- Travaux d'une partie du 6^e rang vers Asbestos à partir de la route 216 jusqu'au 93 ;
- Rechargement du 7^e rang jusqu'à la courbe du 16^e rang ;
- Travaux sur une partie du rang C à partir du numéro 40 jusqu'à la limite de la Municipalité et
- Travaux sur le chemin Perreault.

A D O P T É E

CPTAQ-DEMANDE D'AUTORISATION DE M. MARCO BLANCHET
CONSIDÉRANT LA DEMANDE de Monsieur Marco Blanchet auprès de la
CPTAQ, dans le but d'acquérir une partie des lots 6-P et 7-P,
du rang 6, du cadastre du canton de Wotton, pour lui
permettre d'agrandir son élevage du Doré Jaune ;

CONSIDÉRANT QUE la pisciculture de Monsieur Blanchet est existante et
située en zone agricole permanente, zone R-1 selon le zonage
municipal en vigueur et qu'il a reçu toutes les approbations
nécessaires à un tel usage en 1995 ;

En conséquence,
1305-093 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marc-André Gagnon,
APPUYÉ par le conseiller Yves Gauthier, et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la Municipalité de Wotton informe la Commission de
Protection du Territoire Agricole que cette demande est conforme à la
réglementation en vigueur puisqu'il s'agit de permettre un agrandissement d'un
usage agricole à l'intérieur de la zone agricole permanente et qu'il n'y a pas,
ailleurs en zone blanche, d'endroits permettant un tel usage ;

QUE la Municipalité de Wotton demande à la Commission de
Protection du Territoire Agricole du Québec d'autoriser la demande de M.
Blanchet puisque l'agrandissement de la pisciculture lui permettra de mieux
rentabiliser son entreprise et de mieux répondre aux besoins de sa clientèle.

A D O P T É E



BUDGET-FÊTE DES VOISINS – 8 JUIN 2013

1305-094 **IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon, **APPUYÉ** par le conseiller Paul Latulippe, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE le budget présenté par les responsables de la Fête des voisins, qui se tiendra le **8 juin prochain, au Centre multifonctionnel**, au montant de 840\$ soit autorisé pour un montant de 540\$.

Vu le nombre d'activités prévues, les membres du Conseil ne voit pas la nécessité d'avoir de la musique sur les lieux et par le fait même n'autorise pas le montant de 300\$.

Les activités prévues, lors de cette journée, sont : Dégustation par la Brigade santé, Pique-nique familial, Jeux gonflables, Cérémonie d'accueil pour les nouveaux arrivants et les nouveaux-nés et Remise du Prix Georgette Laroche à la personne désignée comme « Bénévole de l'année » ainsi qu'un tournoi de balle organisé par le Comité des Loisirs de Wotton.

ADOPTÉ

DEMANDE DU COMITÉ DES LOISIRS – DEMANDE D'ESPACES POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Dans sa lettre du 23 avril 2013, le Comité des loisirs de Wotton demande à la Municipalité de Wotton de réserver les terrains de soccer et de balle ainsi que le Centre multifonctionnel pour des activités estivales ;

Pour ce qui est du Centre multifonctionnel, le Comité des loisirs souhaite que l'entente soit la même que celle prévue à la résolution 1210-1437 à l'effet que le Comité paye un montant de 400\$ pour la saison de hockey bottine sans avoir à fournir la liste des joueurs ;

En conséquence,

1305-095 **IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Paul Latulippe, **APPUYÉ** par le conseiller Fernand Bourget, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE la Municipalité de Wotton accepte la demande de réservation d'espaces pour les activités estivales du Comité des loisirs et autorise la location du centre multifonctionnel pour l'activité de Hockey-bottines, les dimanches soirs, de 19h00 à 21h00, au coût de 400\$ pour la saison.

ADOPTÉ

FESTIVAL COUNTRY DE WOTTON : DEMANDE DE STATIONNEMENT SUR LA RUE VILANDRÉ

CONSIDÉRANT QUE les espaces de stationnement diminuent sur la rue Mgr O'Bready ;

CONSIDÉRANT QUE le nombre de participants pour le Festival country augmente chaque année ;

En conséquence,

1305-096 **IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Paul Latulippe, **APPUYÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE la Municipalité accepte que des véhicules récréatifs soient stationnés sur la rue Vilandré, lors du Festival Country.

ADOPTÉ

FESTIVAL COUNTRY DE WOTTON : AUTORISATION POUR L'IMPLANTATION D'UN POTEAU D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

1305-097 **IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Fernand Bourget, **APPUYÉ** par le conseiller Paul Latulippe, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**



QUE la Municipalité de Wotton accepte la demande du Festival Country, pour l'implantation d'un poteau d'alimentation électrique servant au chapitre;

QUE le Comité organisateur du Festival Country, soit informé que toutes les frais reliés à l'installation et à l'alimentation en électricité (frais mensuels et/ou annuels) seront assumés par le Comité du Festival Country.

A D O P T É E

RÉSIDENCE WOTTON – DEMANDE D'AIDE POUR L'EAU POTABLE

La Municipalité a reçu une demande de la Résidence Wotton pour lui venir en aide et lui fournir de l'eau potable.

En conséquence,

1305-098 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Paul Latulippe, **APPUYÉ** par le conseiller Marc-André Gagnon, et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE la Municipalité de Wotton informe la Résidence Wotton qu'il comprend le désagrément d'être obligé de faire bouillir l'eau au moins une minute avant de la consommer cependant, le Conseil n'a pas l'intention de fournir quelques montants pour la fourniture d'eau embouteillée pas plus qu'elle ne l'a fait avec l'ensemble de ses citoyens.

Les membres du Conseil précisent que la Municipalité procède actuellement à l'installation du système de désinfection à la station d'eau potable ce qui permettra de répondre aux exigences du MDDEFP et de permettre la consommation d'eau potable sans avoir à la faire bouillir.

A D O P T É E

RAPPORT DES COMITÉS

- Le conseiller Fernand Bourget a assisté à une rencontre du Corridor vert et mentionne que le budget déposé antérieurement a été modifié par la MRC et réduit d'environ 13 000\$;
- Le conseiller Yves Gauthier a assisté à l'assemblée générale annuelle de Transbestos, le 23 avril dernier et mentionne que le programme ne cesse de s'améliorer. Le conseiller Gauthier informe le Conseil que Vita-Source fixe généralement ses rencontres dans la journée et que celles-ci sont souvent de longue durée. Il est difficile pour lui d'assister à ces rencontres et il désire ne plus être responsable de ce comité;
- Monsieur le Maire nous avise que la MRC fera des photos aériennes de la région; M. Drouin mentionne qu'il a assisté à la rencontre du Chef libéral, Monsieur Couillard. Lors de cette rencontre, la liste des travaux à prioriser lui a été remise et il lui a demandé s'il y a des programmes de subvention possible pour la construction d'un garage municipal. M. Drouin mentionne qu'il n'a pu assister à la rencontre avec les membres de la Société de développement mais dit qu'il y a de nouveaux membres et de nouveaux projets sont à venir;

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES PERSONNES PRÉSENTES

Monsieur le Maire répond aux questions du public.

CORRESPONDANCE DIVERSE

Les membres du Conseil prennent connaissance des divers sujets que l'on retrouve à l'intérieur des points suivants : Informations générales et correspondance diverse.



AUTRES SUJETS

Monsieur le Maire explique que le 30 avril dernier, malgré l'absence du public dans la salle, les états financiers ont été déposés et informe les personnes présentes que l'année 2012 s'est terminée avec un surplus de 71 724\$, ce qui est excellent.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

1305-099 IL EST PROPOSÉ par le conseiller Paul Latulippe et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit levée à 20h30.

A D O P T É E

Ghislain Drouin

Ghislain Drouin, Maire

Caroline Larose

Caroline Larose, Secrétaire

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX